

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

REVISION
des
LISTES ELECTORALES

AVIS de DEPOT et d’AFFICHAGE
des TABLEAUX RECTIFICATIFS

Les tableaux rectificatifs de la liste électorale contenant les additions et les retranchements opérés, du 1^{er} septembre 2018 au 31 Décembre 2018 par la commission administrative électorale, ainsi que les tableaux rectificatifs des listes électorales complémentaires établies pour l’élection des représentants au parlement européen et pour les élections municipales, contenant les additions et les retranchements opérés, du 1^{er} Septembre 2018 au 31 Décembre 2018 par la commission administrative, ont été ce jour :

1°) déposés au secrétariat de la Mairie où, du 11 au 20 Janvier 2019 inclus, tout électeur pourra en lever copie et faire valoir ses réclamations devant le Tribunal d’Instance. Dans le même délai et auprès de la même autorité, tout électeur inscrit sur les listes électorales de la Commune, pourra réclamer l’inscription d’un électeur omis ou la radiation d’un électeur indûment inscrit.

2°) affichés sous forme d’une copie, aux lieux accoutumés.

3°) transmis en copie numérique au Préfet et au sous-préfet du chef-lieu d’arrondissement par dépôt sur la plateforme sécurisée EListelec.

A MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 10 Janvier 2019

Le Maire
François GRECO

